



Florence Ferfaile
Secrétaire Départementale

à
Monsieur le Directeur Académique
du Pas de Calais
Inspection Académique du Pas de Calais
20 Boulevard de la Liberté – B. P. 90016
62021 ARRAS Cedex

Objet : *Courriers CPAM cas Covid à retourner aux familles*

Arras, le 19 mars 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce sont les directeurs(trices) d'école qui sont chargé.es d'envoyer aux familles les courriers adressés par la CPAM, suite à des cas de Covid avérés.

Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que ces envois ne soient plus une charge supplémentaire pour les directeurs(trices), dont la baraque est déjà bien chargée.
Au préalable, les directeurs(trices) complètent un tableau (Réf FT 19bis) reprenant tous les éléments nécessaires à cette diffusion.

Nous estimons que la communication finale aux familles, qui relève du médical, n'incombe pas aux directeurs(trices).

En espérant une réponse favorable à cette demande, veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Académique**, l'expression de mes salutations respectueuses.

Florence Ferfaile